PETIT GUIDE D'UTILISATION DE VOTRE NOUVEL ESPACE CITOYEN (POUR LES FAMILLES)

Service Education

Mairie de Villars

Présentation

Votre nouvel espace citoyen est un guichet en ligne permettant d'établir des démarches concernant la scolarité des enfants ainsi que les activités périscolaires proposées par la commune de Villars.

Cet espace est accessible à partir du site de la collectivité : www.villars.fr

Il se décline en deux espaces :

- **Un espace public**, visible par tous. Chacun peut voir le fonctionnement des différents services, les actualités et accéder aux documents concernant la vie scolaire de la commune.

- **Un espace privé**, nécessitant la création d'un espace citoyen personnel (Avec identifiant et mot de passe).

Cet espace personnel permet :

- de voir les inscriptions en cours de la famille,
- de modifier des prévisions de présences à certaines activités,
- de visualiser vos dernières factures,
- d'adhérer au prélèvement SEPA,
- de payer en ligne de façon sécurisée votre dernière facture,
- d'avoir des actualités personnalisées,
- d'effectuer des démarches administratives telles qu'un changement d'adresse mail ou numéro de téléphone,
- etc.

Espace public

Consultations des actualités.

Informations pratiques.

Lien vers le site de la mairie.

Espace privé

Pour bénéficier d'un accès à votre espace citoyen privé ainsi qu'aux informations concernant votre famille, vous devez avoir soit un ancien compte BL enfance (vos données seront transférées et vous les retrouverez dans votre nouvel espace citoyen) soit, en cas d'entrée en PS ou nouvel arrivant à Villars, avoir déposé un dossier inscription scolaire pour votre enfant, en mairie.
A cette suite, le Service Education activera votre compte et vous enverra, par mail, votre identifiant et votre mot de passe provisoire.

Créer mon Espace Citoyen Premium

1/ Se rendre sur la page Espace Citoyen (ECP) de Villars

https://www.espace-citoyens.net/villars42390/espace-citoyens

2/ Se connecter à son espace citoyen

Entrer ici identifiant et mot de passe provisoire reçus par mail

Attention, dans une même famille, chaque parent reçoit ses propres identifiants afin de créer son espace citoyen personnel. Chaque compte est rattaché à l'adresse courriel du parent. Il faut donc bien deux adresses courriel distinctes pour chacun des représentants.

Les enfants communs aux responsables légaux apparaissent sur les espaces des deux parents.
Les calendriers des enfants pour réserver les repas sont également accessibles par les deux représentants (sauf cas de garde alternée).

3/ Changer le mot de passe

Lors de votre première connexion, il faut changer votre mot de passe.
Vous devez en choisir un qui comportera au minimum :
8 caractères dont

- 1 majuscule
- 1 minuscule
- 1 chiffre

Pensez à bien noter ces éléments.
Nos services n'ont pas accès à ces données.

4/ Valider les CGU (Conditions Générales d'Utilisation)

La lecture se fait en faisant dérouler la barre, à droite. Puis cocher la case tout en bas et valider.

Vous ne pouvez pas poursuivre votre visite sans valider ce point.

5/ Page d'accueil de mon espace citoyen

La page d'accueil de votre espace citoyen vous permet de visualiser l'ensemble des démarches que vous pouvez effectuer.
(En fin de guide, le glossaire des icones)

Partons à sa découverte !

Mon espace

Il répertorie l'ensemble des membres de la famille.
En cliquant sur l'un des membres (adulte ou enfant), vous accéder à son dossier.
Si vous souhaitez déclarer un nouveau membre de la famille ou un contact supplémentaire (autoriser à récupérer l'enfant par exemple) cliquer « Entourage ».

Il est important de vérifier l'ensemble des éléments concernant la famille.
En cas d'anomalie ou d'erreur vous pouvez procéder vous-même à certaines modifications comme les courriels ou numéros de téléphone.
Pour un changement d'adresse, il faudra demander au Service Education d'effectuer les modifications en remplissant les formulaires inclus dans votre espace et joindre les justificatifs nécessaires.

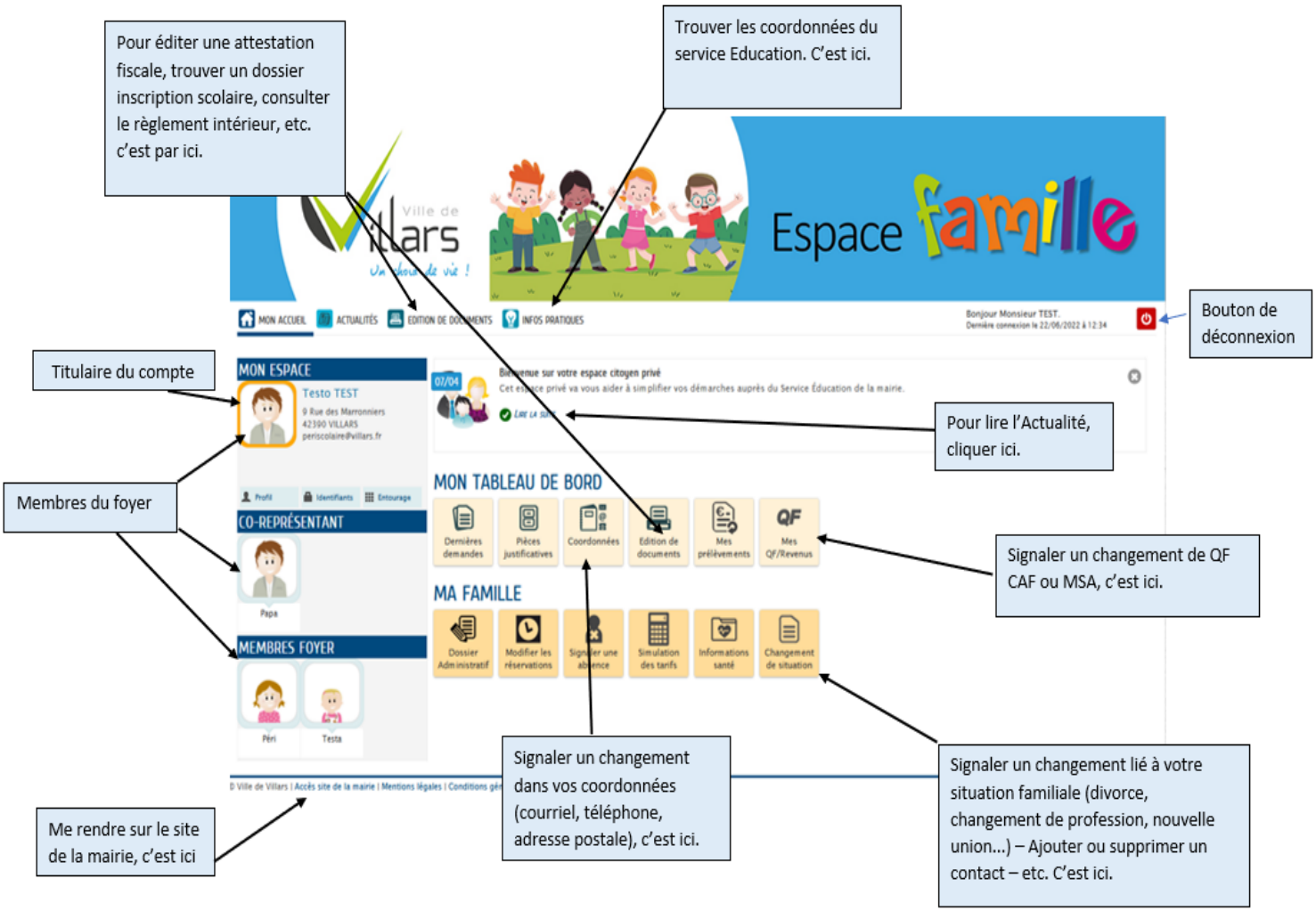
Pour éditer une attestation fiscale, trouver un dossier inscription scolaire, consulter le règlement intérieur, etc. c'est par ici.
Trouver les coordonnées du service Education. C'est ici.
Bouton de déconnexion
Titulaire du compte
Pour lire l'Actualité, cliquer ici.
Membres du foyer
Signaler un changement de QF CAF ou MSA, c'est ici.
Signaler un changement dans vos coordonnées (courriel, téléphone, adresse postale), c'est ici.
Signaler un changement lié à votre situation familiale (divorce, changement de profession, nouvelle union...) – Ajouter ou supprimer un contact – etc. C'est ici.
Me rendre sur le site de la mairie, c'est ici
Ville de Villars
Un cadre de vie !
Espace famille
MON ACCUEIL
ACTUALITÉS
EDITION DE DOCUMENTS
INFOS PRATIQUES
Bonjour Monsieur TEST.
Dernière connexion le 22/06/2022 à 12:34
MON ESPACE
Testo TEST
9 Rue des Marronniers
42390 VILLARS
periscolaire@villars.fr
Profil
Identifiants
Entourage
CO-REPRÉSENTANT
Papa
MEMBRES FOYER
Péri
Testa
07/04
Bienvenue sur votre espace citoyen privé
Cet espace privé va vous aider à simplifier vos démarches auprès du Service Éducation de la mairie.
MON TABLEAU DE BORD
Dernières demandes
Pièces justificatives
Coordonnées
Edition de documents
Mes prélèvements
QF
Mes QF/Revenus
MA FAMILLE
Dossier Administratif
Modifier les réservations
Signaler une absence
Simulation des tarifs
Informations santé
Changement de situation
© Ville de Villars | Accès site de la mairie | Mentions légales | Conditions gé

6/ Le dossier enfant

Les réservations ne concernent que la restauration scolaire.

L'utilisation des garderies municipales ne nécessite pas de réservation au préalable.

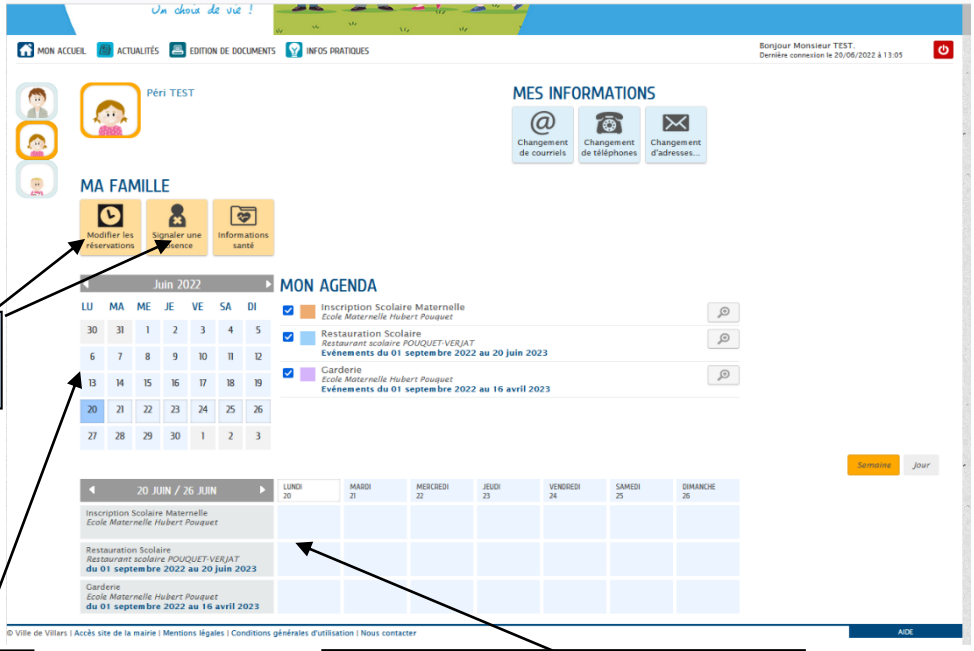

Réserver - Modifier les réservations - Justifier une absence

À tout moment, cliquez sur « Mon accueil » pour retourner sur la visualisation globale de la famille.

Agenda permettant de visualiser les réservations repas en cours

Services auxquels l'enfant est inscrit pour l'année scolaire en cours.

7/ Réserver un repas – Modifier une réservation

Pour réaliser une modification de présence, cliquez sur « Modifier les réservations » puis sélectionnez l'enfant et l'activité concernée. Cliquez sur « Commencer ».

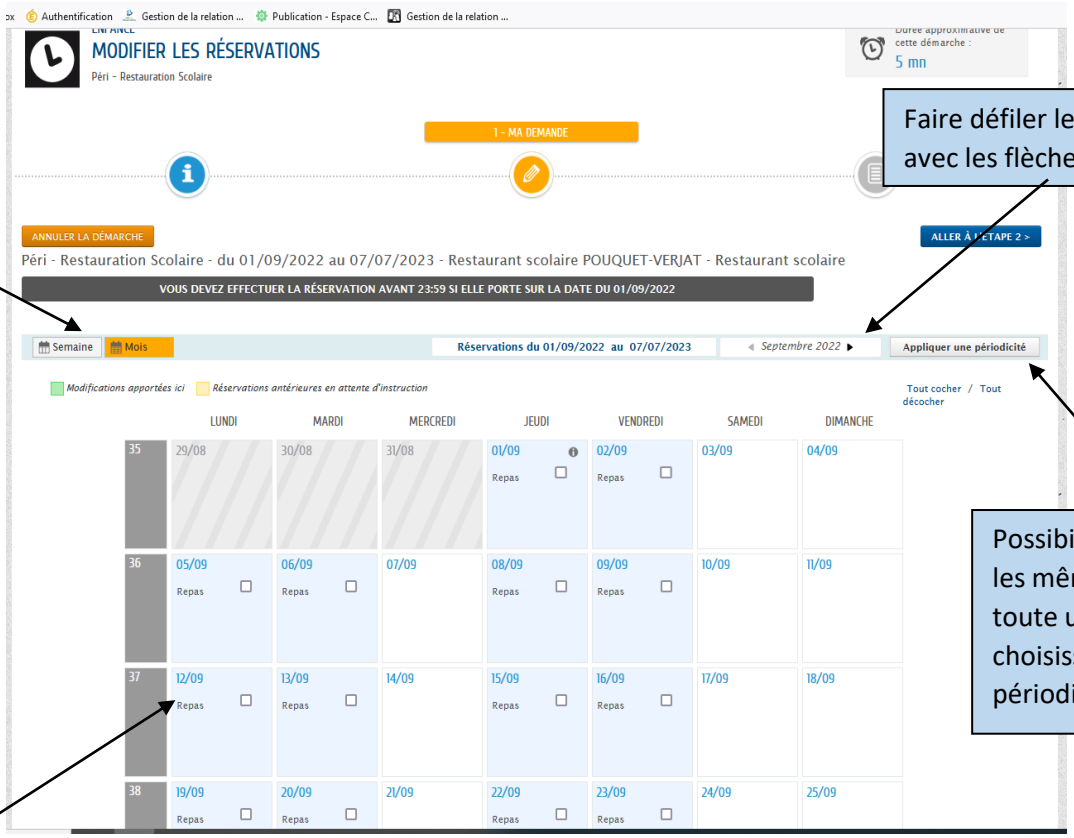

Afficher le planning à la semaine ou au mois

Faire défiler le planning avec les flèches

Possibilité de réserver les mêmes jours pour toute une période en choisissant une périodicité

Cocher ou décocher le ou les jours souhaités. Les modifications apparaissent alors en vert.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés,

Vous pouvez effectuer la même demande pour un autre enfant en cochant la case située sous le planning.

Une fois les modifications réalisées, cliquez sur « Aller à l'étape 2 ».

Un récapitulatif de votre demande est affiché.

Cliquez sur « Valider ».

Un message vous signale la prise en compte de votre demande.

Justifier une absence :

Cliquer sur l'icone

Compléter le formulaire
Puis cliquer sur :
Aller à l'étape 2

Attention : toute absence doit être justifiée dans les 15 jours qui la suive.
Au-delà elle ne sera pas prise en compte.

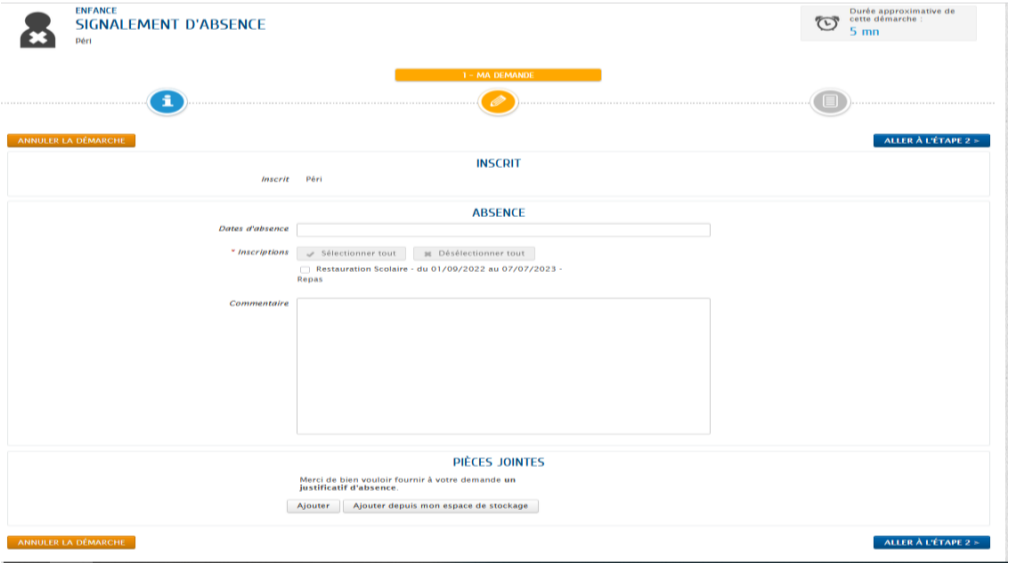

8/ Mes factures

Consulter

Pour consulter les factures, c'est ici

Les factures sont éditées une fois le mois terminé. Par exemple, pour le mois de septembre 2022, la facture sera disponible début octobre. Un mail vous notifiera sa disponibilité.
Les factures sont mises à disposition uniquement en ligne (pas d'envoi courrier).

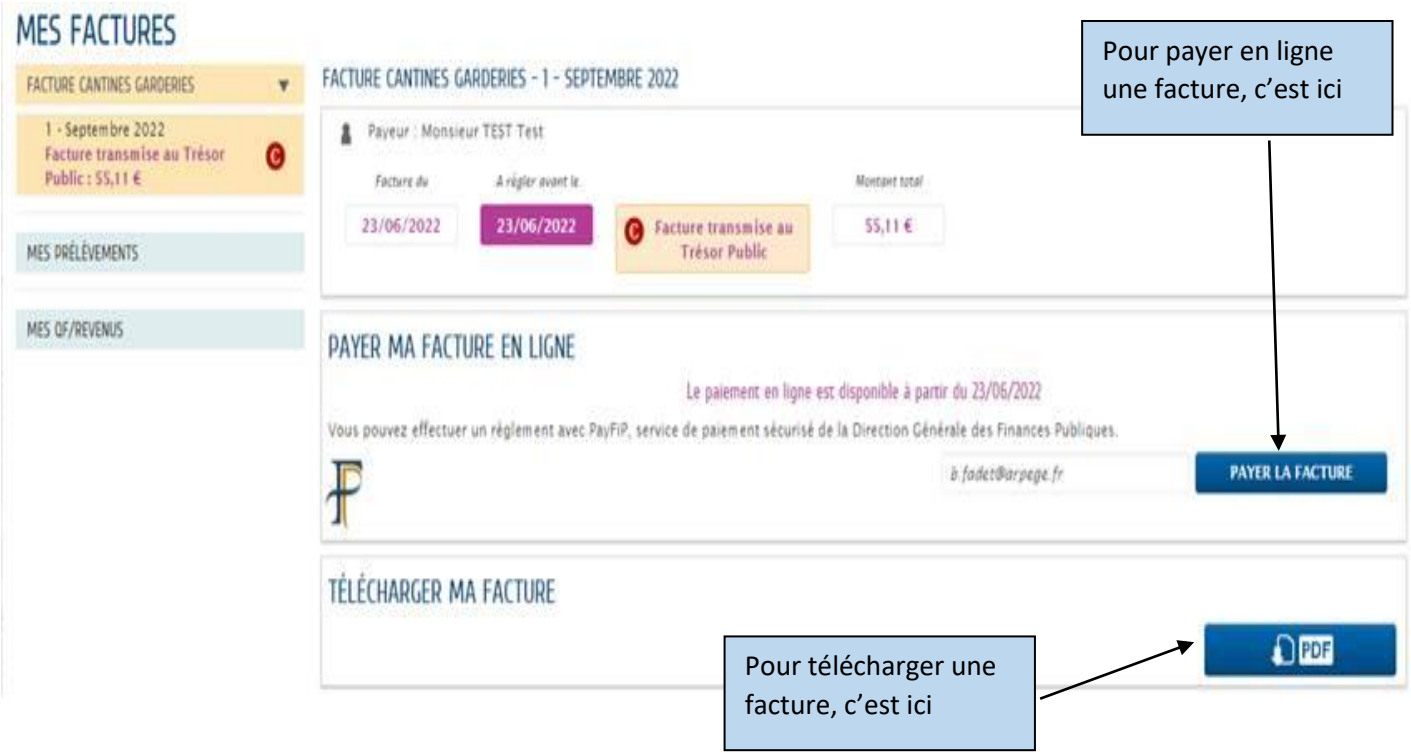

Pour payer en ligne une facture, c'est ici

Pour télécharger une facture, c'est ici

Payer sa facture

Ma facture est payable

- Par carte bancaire sur la plate-forme PayFip sécurisée du Trésor Public, sous 3 semaines à date de réception de la facture via l'espace famille (se muni r des références notées sur la facture)
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public à envoyer à la Trésorerie de Firminy (14 rue de la Tour de Varan 42700 FIRMINY) joindre le papillon contenant les références de la facture à l'envoi.
- En espèce (dans la limite de 300€) ou par carte bancaire, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite) muni de la facture sur laquelle apparait le QR Code de paiement

Adhérer au prélèvement SEPA

Pour adhérer au prélèvement automatique, vous devez
Compléter le mandat disponible sur votre espace citoyen via le formulaire
L'imprimer
Le signer
Le retourner au service Education qui enregistrera vos données confidentielles
Soit par scan directement dans votre espace citoyen
Soit par dépôt en mairie, exclusivement sur rdv

Avant d'entamer cette démarche, munissez-vous du RIB du compte sur lequel seront prélevées les factures.

Démarche :

Sur votre page « Accueil » cliquer sur :

Puis Cliquer sur « Adhérer au prélèvement »

Compléter le formulaire qui apparait puis suivez les étapes indiquées :

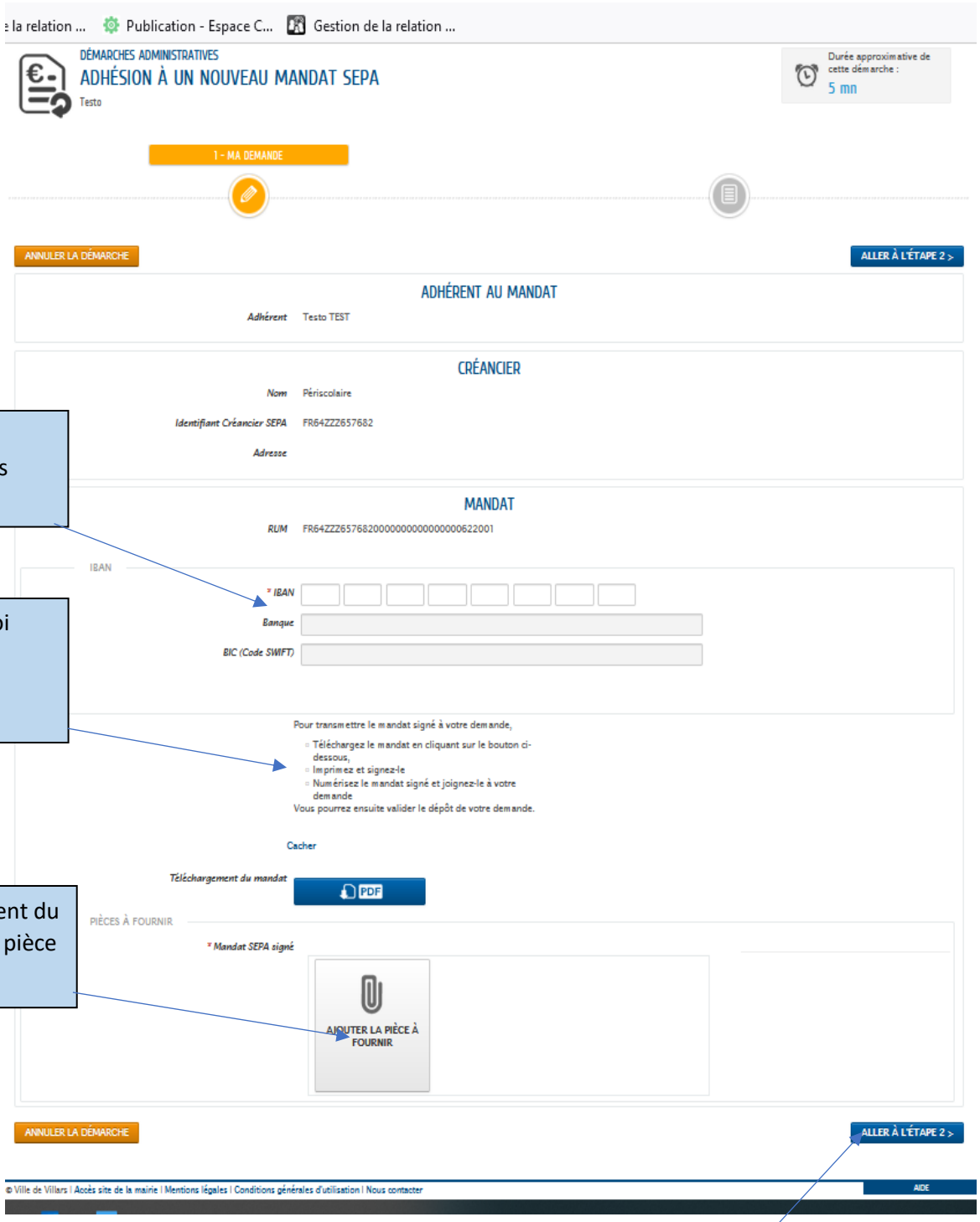

1 / Renseigner les données bancaires

2 / Mode d'emploi pour l'Edition du mandat de prélèvement

3 / Téléchargement du mandat signé en pièce jointe

4 / Transmission au service Education

Petit glossaire des icones

Mon tableau de bord

Historique de vos démarches récemment effectuées (modifications de présences, justifications d'absences, …).

Espace de stockage de vos pièces justificatives (assurance scolaire, justificatif de domicile, attestation QF, etc.). Vous pouvez les enregistrer/archiver ici pour faciliter vos démarches.
Astuce : penser à dupliquer le document lors du téléchargement.

Permet de signaler tout changement de coordonnées (adresse postale, courriel, numéro de téléphone).

Permet d'accéder aux documents mis en ligne par la mairie (dossier inscription, formulaire de dérogation, etc.) et d'éditer une attestation fiscale de frais de garde.

Si vous souhaitez adhérez au prélèvement SEPA, cette rubrique permet d'effectuer votre demande et d'enregistrer ou modifier votre IBAN.

Consulter le QF enregistré et pris en compte. Déposer une nouvelle attestation de QF (quotient familial CAF ou MSA) pour adapter les tarifs facturés aux revenus.

Consulter, télécharger, accéder au paiement de mes factures

Ma famille

Consulter le dossier administratif de chacun des enfants – joindre les pièces nécessaires – valider l'inscription aux services périscolaires pour l'année scolaire.

Ajouter ou annuler des réservations de repas dans les délais impartis (soit jusqu'au mercredi 23h59 pour la semaine qui suit).

Mon enfant a été absent en cantine et son repas n'a pas pu être annulé dans les temps : en cliquant ici je peux envoyer le justificatif médical en précisant les dates à annuler.

Simuler ce que me coûtera l'utilisation des services périscolaires en fonction de mon QF.

Compléter ou modifier les données santé de chacun de mes enfants.

Signaler un changement lié à votre situation familiale (divorce, changement de profession, nouvelle union...) – Ajouter ou supprimer un contact – etc.